

Conseil du 20^e arrondissement du 2 novembre
Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel

Vœu relatif à la situation des locataires du quartier Python-Duvernois

Considérant que le quartier Python-Duvernois connaît actuellement une opération de réhabilitation de grande ampleur,

Considérant que nombre d'habitant.es ont d'ores et déjà été relogés, comme l'ont été ceux de 124 logements rue Henri Duvernois, que d'autres, comme celles et ceux qui vivent au 15 rue Henri Duvernois, auraient déjà dû être relogés, mais sont sans nouvelles du fait de retards pris dans le chantier, retards qui étaient déjà existants avant la crise sanitaire, et que celle-ci n'a fait qu'aggraver,

Considérant que le chantier, prévu initialement pour s'achever en 2024-2025, semble amené à se prolonger bien au-delà,

Considérant que des locataires continueront de vivre sur le site pendant toute la durée des travaux,

Considérant que le devoir des pouvoirs publics est d'assurer des conditions de vie décentes aux locataires qui y vivent, et de ne pas penser que, parce que le quartier va être entièrement réhabilité dans quelques années, il serait inutile d'engager les dépenses nécessaires pour garantir un cadre de vie digne et décent,

Considérant que les habitant.es déplorent des nuisances qui rendent leur situation invivable,

Considérant que chaque jour à la tombée de la nuit, des centaines de rats envahissent les rues Duvernois et Python, les locaux poubelle, et même parfois les couloirs des immeubles,

Considérant que leur présence rend infernale la vie dans le quartier, que certain.es habitant.es n'osent sortir le soir, et vivent dans la crainte de croiser un rat dans leur couloir et même dans leur appartement,

Considérant que cette présence de rats dans le quartier n'est pas nouvelle, que les habitant.es de Python ont déjà, depuis plus de 10 ans, entrepris des actions (pétition, etc.) auprès de la Mairie du 20e et de la RIVP, sans réaction satisfaisante des pouvoirs publics,

Considérant que le problème s'est encore aggravé depuis quelques années, et notamment depuis que certains bâtiments (les 124 logements de la rue Duvernois notamment), ont été vidés de leurs habitants dans le cadre du projet de réhabilitation,

Considérant que les habitant.es ont également à de nombreuses reprises entrepris des démarches individuelles pour demander à leur bailleur, la RIVP, d'intervenir, sans jamais voir de réaction de celui-ci,

Considérant que, si les zones concernées peuvent relever de plusieurs acteurs (RIVP, Ville de Paris), il est nécessaire qu'une action coordonnée soit mise en place pour permettre d'améliorer dans les plus brefs délais le cadre de vie de ces habitant.es,

Considérant que, concernant la RIVP, il serait par exemple impératif de garantir l'imperméabilité de la porte des locaux poubelles, qu'en effet la population de ces rongeurs s'autorégule si elle n'a pas plus accès à de la nourriture,

Considérant que la présence de rats qui prolifèrent dans les locaux poubelles peut conduire certain.es habitant.es à jeter leurs poubelles en dehors de ces locaux, ce qui augmente la nourriture accessible aux rats,

Considérant que cette gestion de poubelles hermétiques doit être la priorité numéro un et nécessite à la fois des travaux pour des équipements adaptés et de la sensibilisation et prévention vis à vis des habitant.es,

Considérant que, plus généralement, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de colmatage de tous les trous dans les bâtiments qui facilitent la circulation des rats, notamment entre le sous-sol et les rez de chaussées, mais également dans toutes les gaines et colonnes, d'agir sur les terriers qu'ils construisent dans les pelouses au pied des immeubles,

Considérant que les allées, trottoirs et pelouses doivent également bénéficier d'un nettoyage bien plus régulier : certain.es habitant.es, en effet, sont amenés à effectuer eux-mêmes le balayage, celui-ci n'étant pas fait suffisamment souvent,

Considérant que des corbeilles de rue ne permettant pas l'accès aux rongeurs pourraient également être installées, les habitant.es déplorant l'absence de celles-ci dans le quartier,

Considérant que, dans nombre d'immeubles du quartier, rue Python et rue Duvernois, les habitant.es déplorent aussi la présence de souris dans les appartements, que là aussi, l'absence de travaux de colmatage de trous dans les appartements participe à la détérioration de la situation,

Considérant que des habitant.es déplorent également la présence de punaises de lit, ainsi que de cafards, dans leurs appartements, que les conséquences sanitaires et psychologiques de ces nuisibles ont été d'autant plus terribles pendant le confinement et que ce confinement pourrait bien être de nouveau imposé,

Considérant que les habitant.es témoignent également d'importants problèmes d'entretien : dépôts d'ordures et encombrants sur des recoins de bâtiments qui ne sont jamais enlevés, nettoyage des parties communes des bâtiments insuffisant, agent.es d'entretien insuffisamment équipé.es, problèmes d'humidité qui causent des problèmes de santé pour nombre de locataires (asthme, allergies), travaux d'entretien qui devraient être à la charge du bailleur qui ont dû être réalisés par les habitant.es, insuffisance de rénovations des parties communes et dégradation rapide de celles-ci, pannes d'ascenseur fréquentes, durant parfois jusqu'à 6 mois,

Considérant que les habitant.es de l'ensemble du quartier déplorent également un important manque d'information sur le projet de réhabilitation en cours, qu'ils et elles sont pour beaucoup sans aucune information depuis la réunion publique de novembre 2018, et ignorent où en sont les travaux, quel retard est à prévoir, du fait de la crise sanitaire actuelle mais aussi des retards antérieurs, quand auront lieu les déménagements, qu'il s'agisse des immeubles que le projet prévoit de démolir, ou de ceux qui vont être réhabilités,

Considérant que l'absence de réponse à ces questions, et l'absence de communication claire, transparente et régulière de la part des pouvoirs publics et de leur bailleur, renforcent le sentiment d'abandon des habitant.es, et leur méfiance vis-à-vis de ce projet,

Considérant que les locataires du quartier Python-Duvernois ont le sentiment d'une forme de désintérêt des pouvoirs publics pour leurs conditions de vie, qu'il est décisif de ne pas aggraver ce sentiment d'abandon en leur imposant des conditions de vie dégradées, ni en les laissant sans informations sur le devenir des immeubles où ils et elles vivent,

Considérant que les habitants de logements sociaux, a fortiori les habitants du quartier le plus pauvre de Paris, ont droit à des conditions de vie dignes égales à celles de tout autre quartier de Paris,

Considérant que le devoir de notre mairie est de garantir qu'aucun.e habitant.e, et notamment les habitant.es des quartiers populaires de notre arrondissement, ne se sente abandonné.e, dans un cadre de vie dégradé,

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu :

- **que le Maire du 20^e réunisse l'ensemble des acteurs concernés (RIVP, élu.es et services de la Ville en charge des travaux, de la propreté, du logement) afin d'apporter des réponses concrètes et satisfaisantes à l'ensemble des problèmes recensés par les locataires et d'améliorer leur cadre de vie, et en impliquant les habitant.es dans ces réunions (via par exemple le conseil de quartier, le conseil citoyen, les associations de locataires, etc.),**
- **que des informations sur l'avancement et le calendrier des travaux de réhabilitation soient communiquées aux locataires régulièrement, par l'organisation de réunions publiques régulières, par l'envoi de documents dans les boîtes aux lettres du quartier et par voie d'affichage,**
- **que des actions concertées soient engagées par les différents acteurs cités ci-dessus pour mener toutes les actions permettant de lutter contre la prolifération de rats, souris, punaises de lit et cafards,**
- **qu'une attention particulière soit portée à la situation du quartier Python-Duvernois par les équipes de nettoyage de l'arrondissement.**